

Paris, le 14 octobre 2022

**Selon une étude du FIR menée en partenariat avec l'INEC,
les entreprises doivent encore s'approprier le concept d'économie circulaire**

Après avoir interrogé les entreprises du SBF 120, le FIR, Forum pour l'Investissement Responsable et l'INEC, Institut National de l'Économie Circulaire dressent un premier état des lieux visant à appréhender les politiques d'économie circulaire des grandes entreprises françaises. 43 entreprises issues de neuf secteurs ont répondu aux questions organisées autour de cinq axes : définition, gouvernance, process, formation, indicateurs.

Le FIR et l'INEC ont pris le parti d'interroger tous les secteurs d'activités représentés dans le SBF 120 car ils considèrent que tous les secteurs peuvent et doivent agir directement et indirectement pour la transition écologique et la transformation des modèles d'affaires.

Principaux enseignements de l'étude :

- Si une majorité des répondants déclarent que la stratégie d'économie circulaire est abordée par le conseil d'administration, la moitié d'entre eux l'évoque au sein du conseil d'administration parmi les sujets de durabilité et non comme un enjeu stratégique en tant que tel.
- 1/3 des répondants intègre des critères liés à l'économie circulaire dans les critères de rémunération variable des dirigeants mais très peu de membres des conseils d'administration disposent de compétences spécifiques sur l'économie circulaire.
- Si toutes les entreprises interrogées ont commencé à déployer des actions en faveur de l'économie de la ressource, en premier lieu sur le recyclage, l'approvisionnement durable ou/et local et la réutilisation et le réemploi, beaucoup reste à faire sur certains piliers de l'économie circulaire comme l'économie de la fonctionnalité.
- Du chemin reste à parcourir afin que les actions soient déployées à grande échelle avec des indicateurs de mesure robustes. En effet, le chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire ou encore les indicateurs permettant de mesurer le niveau global de circularité des activités des entreprises sont encore peu utilisés et encore moins standardisés. Aujourd'hui, seul un quart des entreprises répondantes est en mesure de communiquer sur la part de son chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire.
- Incontournable à la mise en œuvre des stratégies, des progrès au niveau de la formation doivent également être accomplis ; par exemple, en suivant davantage les nouvelles compétences et qualifications nécessaires ainsi que le budget qui doit y être alloué.

[Télécharger l'étude complète](#)

Le questionnaire est disponible page 125

La liste des répondants est disponible page 124

Contact

FIR - Thiên-Minh Polodna - thien-minh.polodna@frenchsif.org - 01 40 36 61 58

INEC - Naomi Poignant - n.poignant@institut-economie-circulaire.fr - 06 65 41 28 74

À propos du FIR

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR: investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Il organise avec les Principles for Responsible Investment (PRI), les Prix « Finance et développement durable » qui récompensent les meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

www.frenchsif.org

À propos de l'INEC

Fondé en 2013, l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) est l'organisme de référence et d'influence autour de l'économie de la ressource. Sa mission est de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés pour promouvoir l'économie circulaire et accélérer son développement. Organisme multi-acteurs, il est composé de plus de 150 membres : entreprises, fédérations, collectivités, associations, et universités.

www.institut-economie-circulaire.fr